



Diocèse  
de Rouen

Le 14 septembre 2019  
Fête de la Croix Glorieuse

L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN

Aux équipes de la pastorale des funérailles

Chers amis,

Avec d'autres fidèles, avec les diacres et les prêtres, vous participez au précieux service des funérailles chrétiennes.

Ce service est au cœur de la foi chrétienne et de la mission de l'Église.

« C'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet », dit le Concile Vatican II. Personne ne fait le malin devant la mort. Il est bon que des chrétiens, souvent éloignés de la vie de la communauté, trouvent des frères et des sœurs pour les accompagner au temps du deuil, face à la mort. Je vous en remercie de tout cœur.

Jésus, par sa mort et sa résurrection c'est-à-dire par sa « pâque », éclaire l'ultime « passage » que chacun d'entre nous vivra. Il ouvre le chemin qui mène à son Père, *Notre Père*. La liturgie nous associe à son amour et à sa prière pour que « aucun de ceux que le Père lui a confiés ne se perde » (cf. Mt 18, 14 ; Jn 17, 9-24).

Je voudrais exprimer la reconnaissance du diocèse pour votre engagement. Aussi, je vous invite avec les fidèles qui participent à la pastorale des funérailles (chantres, sacristains, etc.) à prier les vêpres de la grande fête de la Toussaint, à la veille du jour où nous commémorons les fidèles défunts :

Vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2019 à 16h  
à la cathédrale Notre-Dame de Rouen.

À cette occasion, je remettrai à chaque paroisse des « pectorales » que porteront les officiants laïcs lors de la célébration à l'église. Il s'agit d'une bande violette tissée en deux tons, se portant sur les épaules, formant un V derrière et devant, et se terminant par une croix en émail bleutée sur la poitrine. Merci à chaque paroisse de désigner le ou les officiants à qui ils seront remis.

Après la célébration des vêpres, la rencontre se prolongera par un verre de l'amitié dans la Salle des États de l'archevêché, 2, rue des Bonnetiers à Rouen. Les conjoints y seront bienvenus.

.../...

.../...

L'invitation vous parvient à travers le service diocésain de la pastorale des funérailles, les curés ou les délégués pastoraux. N'hésitez pas à la transmettre et à vous organiser en co-voiturage. Le stationnement est possible dans la limite des places disponibles dans la cour de l'archevêché, 2, rue des Bonnetiers à Rouen à partir de 15h. Pouvez-vous le réserver aux personnes à mobilité réduite et utiliser les parkings de la ville (Cathédrale, Palais de Justice ou Hôtel de Ville) ?

Avec mon amitié et en union de prière,



DOMINIQUE LEBRUN  
Archevêque de Rouen

Copie à M. XAVIER BONHOMME (service diocésain), aux curés et aux délégués pastoraux.